couragé à le faire, que l'Hon. Ministre des Finances a reconnu lui-même la veille, dans son discours, qu'il avait mal calculé et mal compris les intérêts du pays. Je ferai en conséquence une nouvelle proposition; c'est que, au lieu d'imposer trois millions de nouvelles taxes et de déranger le commerce et les affaires du pays, et au lieu de tenter de nou veaux essais, le Ministre des Finances devrait laisser le tarif tel qu'il est.

Je lui ai déjà prouvé qu'il pouvait être sûr d'avoir un million et demi par année au moyen de ce tarif. Je considère qu'il serait préférable de compter sur cela, et au cas où les travaux qu'il propose maintenant seraient nécessaires, de les charger à la dette publique. Ces sortes de travaux sont généralement chargés à la dette publique et non au revenu et si l'ancien gouvernement les a quelquefois chargés au revenu, c'est qu'il avait en caisse un surplus sur les recettes annuelles qui lui permettait de le faire. Après l'année prochaine, il suffira d'un million de taxes additionelles pour compléter toute la série de travaux en question et si ce léger montant était ajouté à la dette, il n'y aurait plus de nécessité d'imposer de nouvelles taxes.

Je me suis efforcé de montrer que les intérê's du commerce et le revenu du pays n'exigeraient aucune taxe nouvelle. En effet, que l'on regarde où l'on voudra, à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud, excepté dans l'imagination du Ministre des Finances lui-même, et l'on verra que tout est dans le meilleur état et que nos finances sont plus prospères que celles d'ucun autre pays du monde.

Je désire attirer l'attention de l'Hon. Ministre des Finances, qui nous a dit qu'il se préparait à faire de nouveaux emprunts dans les marchés du monde, sur les effets de son discours. Il veut emprunter près de quinze millions cette année. Je lui demanderai à cette occasion, s'il croit que le discours qu'il a prononcé dans cette Chambre est propre à améliorer sa position, à favoriser ses opérations; et si, considérant la prospérité commerciale du pays et l'état du revenu, il n'est pas criminel pour un Ministre des Finances, dont les discours influent d'une manière si considérable sur le crédit du pays, de mettre dans le discours du Trône un état aussi incorrect de la condition commerciale et du revenu du pays. Je n'hésite pas à dire que tout financier qui croirait ses avancés retirerait promptement sa confiance du Canada. l'attention de la Chambre sur ce fait que le Ministre des Finances a délibérément annoncé que le Gouvernement adoptait une politique qui l'engage à emprunter de l'Angleterre trente millions par année pendant sept ans.

Est-ce là le moyen d'établir solidement le crédit du pays?

Le discours du trône a eu pour effet de diminuer la valeur des bons

tain

l'on It de déjà

3.

i, je able ient

es a cusé nno

i au lget 23,ime

, je en-Estive, ve?

fauter; ans vec ons ar-

arisse envait ent oveapi-

ant u'il lles

une en-